



Le respect des voies réservées, une question de bon sens !

L'Agence métropolitaine de transport (l'AMT), les services de police des villes de Laval, Longueuil et Montréal, la Sûreté du Québec, la STM, la STL et le RTL se sont associés encore une fois cette année pour sensibiliser les automobilistes au respect des voies réservées. Bien qu'une campagne de sensibilisation se déroule jusqu'au 10 juin prochain, des efforts soutenus seront faits tout au long de l'année pour que les automobilistes et autres conducteurs de véhicules respectent ces voies.

Des voies réservées pour qui et pourquoi ?

Facilement identifiables par un losange allongé, ces voies sont



Dans le sens
de la circulation



À contresens

réservées aux autobus, aux taxis et parfois aux covoitureurs. Les panneaux de signalisation indiquent clairement pour qui la voie est réservée ainsi que les jours et les heures où elle l'est. De plus, elles ont été mises en place pour alléger la circulation et rendre les transports collectifs plus efficaces. Elles jouent leur rôle en autant que les automobilistes n'y circulent pas, ni ne s'y stationnent !

Les conséquences du non-respect...

« À titre d'exemple, prenons l'autobus 535 – Avenue du Parc, – de souligner M. Réjean D'Anjou, chef d'opérations à la STM. Cet autobus circule dans une voie

réservée. Les gens attendent à l'arrêt mais aucun autobus ne passe. Tout à coup, il y en a trois qui arrivent à la queue leu leu. Les gens sont mécontents et sont tentés d'en vouloir au chauffeur ! Ce dernier n'a pourtant rien à y voir; même qu'il a fait son possible pour contourner les véhicules stationnés dans la voie réservée. Ce n'est pas facile avec toute la circulation en heure de pointe. Si les automobilistes respectaient les voies réservées, tout le monde y gagnerait. Les chauffeurs pourraient en tout temps respecter leur horaire, les clients n'attendraient pas inutilement et ne seraient pas insatisfaits. Les lignes de d'autres circuits ne seraient pas affectées et les automobilistes ne paieraient pas de contravention ou de remorquage ! De plus, lorsqu'une voie réservée n'est pas

respectée, cela augmente le risque d'accident pour tout le monde. »

Le respect de la loi...

La loi est claire : il est strictement interdit* de circuler, de s'arrêter ou de se stationner dans une voie

réservée. C'est une question de sécurité, de civisme et de bon sens ! La signalisation d'une voie réservée est facilement identifiable, les heures auxquelles la voie devient réservée, sont également bien indiquées. La STM travaille en étroite collaboration avec ses partenaires et une amélioration commence à se faire sentir, mais il faudra persévérer.

Le non-respect d'une voie réservée est un acte passible d'une contravention de **138 \$**, plus les frais de remorquage. Les contraventions ne sont pas données uniquement aux automobilistes : les piétons (patins à roulettes) et les cyclistes sont aussi passibles de contravention s'ils ne respectent pas la loi. En 2001, quelque 20 500 contraventions ont été remises.

La collaboration de tous est absolument essentielle pour que les voies réservées remplissent pleinement leur rôle.

**Les virages à droite sont permis en autant que le véhicule se range à droite après le pointillé peint en diagonale sur la chaussée.*



M. Réjean D'Anjou, chef d'opérations au Réseau autobus de la STM, fait partie du comité pour l'amélioration du respect des voies réservées.

INFO PLUS...

Travaux

Station Place-D'Armes

En raison des travaux effectués au Palais des congrès, l'accès Saint-François Xavier est fermé jusqu'à la fin juillet. La clientèle est invitée à utiliser l'accès Saint-Urbain.

Station Berri-UQAM

En raison des travaux de construction de la Grande Bibliothèque, il se pourrait qu'il y ait des coupures de courant de temps à autre affectant l'éclairage à certains endroits dans la station de métro Berri-UQAM. Alors s'il fait sombre par endroits, c'est normal !

La STM s'excuse des inconforts que ces situations pourraient occasionner à sa clientèle.



COMMENTAIRES (514) 280-5653

INFORMATION TRAJETS A-U-T-O-B-U-S
(514) 288-6287

OBJETS TROUVÉS (514) 280-4637

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (514) 280-5100



Société de transport de Montréal
800, rue de La Gauchetière Ouest
Casier postal 2000
Montréal (QC) H5A 1J6
www.stm.info

POUR EMPORTER!

Gardons notre métro propre. Merci.

